



Passerelle

La lettre de Jouy Environnement et Patrimoine

Mars 2017

LE MOT DU PRESIDENT

L'année dernière, nous espérions un avenir plus serein qu'en 2015 après les tragiques événements que nous avons vécus, hélas il n'en a rien été et nous avons à nouveau connu d'horribles drames. Souhaitons qu'enfin 2017 nous permette de retrouver cette sérénité à laquelle nous aspirons tous.

Souhaitons aussi, alors que la France fait partie du peloton de tête des pays riches, que la courbe de la pauvreté, avec maintenant des familles entières dans les centres d'accueil, puisse s'inverser car malheureusement le nombre de personnes en difficulté ne cesse de croître et nous assistons même à la naissance d'une nouvelle catégorie, celle de la pauvreté énergétique qui voit des gens, lorsque l'hiver devient trop rude, obligés d'abandonner leur domicile pour rejoindre une structure d'accueil, faute d'avoir les moyens de se chauffer correctement.

Cela s'inscrit certainement dans un effritement du pouvoir d'achat avec une inflation qui, même si elle est faible chaque année, existe alors que, en autres causes, les retraites sont bloquées depuis un certain nombre d'années et que la pression fiscale ne cesse d'augmenter avec, par exemple, en 2016, une très forte hausse des taxes foncières.

Je ne crois pas que ce soit dans les programmes des candidats aux élections de mai que nous puissions trouver un réconfort. Car que vaut la parole de nos personnages politiques lorsque l'on voit, même à l'échelon de la commune, comment est travestie la réalité. En effet, lorsque nous lisons dans « Le Mot du Maire » de décembre, « les aînés ayant accepté de céder une partie de leur espace associatif », expression reprise mot pour mot dans son allocution lors des vœux de janvier, alors que l'Association des Aînés n'a fait que protester devant cette solution et a été mise devant le fait accompli, qu'en est-il des autres affirmations ? Nous sommes malgré tout satisfaits de voir la carence de médecins en centre ville enfin comblée mais le mieux eut été de s'abstenir sur les conditions dans lesquelles se fait cette implantation.

En conclusion, malgré les aléas de la vie actuelle, nous vous souhaitons de vivre au mieux le moment présent...Carpe diem !

LIGNE 18 : AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Le 19 juillet 2016, la commission d'enquête sur la Ligne 18 (Orly – Versailles) a rendu public son rapport d'enquête. Comme, on pouvait l'attendre, elle a émis un avis favorable avec trois réserves mineures. Comme beaucoup d'instances administratives officielles et d'associations, JEP s'était élevé contre ce projet destructeur de terres agricoles et à la rentabilité non prouvée. Sur ce dernier point, c'est la fuite en avant "*La rentabilité de ce métro n'apparaissant pas robuste notamment sur le tronçon CEA-Saint-Aubin – Versailles-Chantiers, la commission d'enquête considère qu'il conviendra de réaliser au plus tôt – et si possible avant 2030 – le prolongement ultérieur Versailles-Chantiers-Nanterre afin de relier le plus rapidement les pôles financier et scientifique, et d'asseoir sa rentabilité, conférant alors une dimension de véritable rocade régionale à cette ligne 18.*"

Après cet avis, la phase suivante sera la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) par un décret qui permettra l'ouverture des travaux. De nombreuses associations et plusieurs communes ont décidé de déposer des recours contentieux contre ce projet. La résistance paie : le Centre Huit de Versailles, qui devait disparaître pour laisser place à la nouvelle gare de la ligne 18, « *la commission d'enquête considère essentiel que le Centre Huit puisse poursuivre ses activités, soit en le reconstruisant sur place après l'édification de la gare de la Ligne 18, soit en le reconstruisant en proximité de la gare ; elle demande donc à la SGP que tout projet de reconstruction, quel qu'il soit, recueille l'assentiment de l'Eglise Protestante Unie de Versailles* ».

Pour plus d'information, télécharger, à partir de notre site, l'avis de la Commission et un article du COLOS très complet sur le sujet.

PLU – Peut mieux faire

Comme nous l'avons indiqué dans le cadre de la consultation des associations en juin 2015, le problème de l'accès au logement* pour tous est un des points qui doit être une des priorités du PLU. Nous indiquions que l'opération d'aménagement du secteur Thabot – Manufacture était sans doute celle qui offrait le plus de possibilités, et qu'il fallait engager rapidement des discussions avec le Préfet chargé de faire émerger des projets en encourageant la cession de terrains publics. Deux ans après, il semble que rien n'ait bougé pour cette opération. Les prévisions concernant le logement à Jouy sont simplement le prolongement du Plan Habitat local intercommunal précédent avec quelques améliorations cahin-caha, mais qui sont loin de permettre d'atteindre l'objectif de la loi SRU de 25 % de logements sociaux (Actuellement 9% pour Jouy). Nous renouvelons notre souhait que la Municipalité soit plus volontariste sur ce projet.

** Voir sur notre site l'extrait du rapport de présentation du PLU consacré au logement : il est très éclairant sur la situation actuelle et sur les besoins à satisfaire, et par contraste, sur la frilosité des propositions de la Municipalité et de son opposition !*

DANS LES PAS DE PATRICK MODIANO A JOUY

La promenade littéraire **Sur les pas de Patrick Modiano à Jouy**, réalisée conjointement par JEP et l'Office de Tourisme de Jouy en Josas, est maintenant disponible sous deux formes :
. Application qui peut être visualisée et écoutée sur smartphone. Pour cela, télécharger l'application gratuite izi.TRAVEL sur Google Play ou sur l'App Store. Sur la page d'accueil, taper Jouy en Josas dans la barre de Recherche, et la promenade « Jouy en Josas - Sur les Pas de Patrick Modiano » vous sera proposée. Sélectionnez-la.

La visite peut également être visualisée sur votre ordinateur en cliquant sur le bouton "Audioguide izi - TRAVEL" sur notre site jouyenvironnementpatrimoine.fr

. Enfin, prochainement, parcours pédestre, individuel ou en groupe, à l'aide d'une plaquette et d'un audioguide mis à votre disposition à l'Office de Tourisme de Jouy.

En différents points clés du parcours « modianesque » : 38 rue Kurzenne, Robin des Bois, Ecole Jeanne d'Arc, Montcel, Château du Petit Bois, ... vous pourrez écouter des lectures d'extraits correspondants de différents livres de Patrick Modiano. Ces lectures, et les photos qui les accompagnent, vous permettront de mesurer toute l'importance de Jouy en Josas dans l'œuvre du Prix Nobel de Littérature, et de retrouver le Jouy en Josas des années cinquante à travers les yeux d'enfant et d'adolescent du futur romancier.

Bonne promenade

MARCHE DE LA BIEVRE 2017

La 35ème édition de la Marche de la Bièvre aura lieu le dimanche **14 mai 2017**.

Quatre parcours balisés vous permettront de participer à cet événement pédestre :

Marche à la Lune (52 km) : départ de Paris Notre Dame, le samedi à minuit.

Marche à l'Aurore (31 km) : départ de Massy, Place Saint Fiacre, dimanche à 4H00.

Marche au Soleil (21 km) : départ du Lycée Saint Nicolas à Igny.

Cette année, une nouveauté, Marche Nordique de 11 km en boucle, au départ de Buc.

Les marcheurs remonteront le cours de la Bièvre, depuis la Seine jusqu'à l'étang du Moulin à Renard, et reviendront terminer leur randonnée au Centre de Formation Buc-Ressources.

Renseignements, inscriptions et itinéraires sur le site : <http://marche.bievre.org/>

Comme chaque année, JEP se mobilisera pour la réussite de cette manifestation qui a permis à des milliers de marcheurs de découvrir la vallée de la Bièvre. Les bénévoles de JEP participent au balisage/débalisage des tronçons, à la sécurité de certains passages et à la tenue du stand de ravitaillement qui se tiendra à la Maison des Associations des Loges en Josas. Nous avons besoin de renforcer notre équipe de bénévoles.

Dès à présent, que vous soyez marcheurs ou bénévoles, reprenez ce week-end du 14 mai 2017 et parlez-en autour de vous. Pour toutes informations sur la participation de JEP à l'organisation et proposer votre aide : michel.courson@bbox.fr

NUISANCES DUES A L'AEROPORT DE VILLACOUBLAY

Comme chaque année, la Commission Consultative de l'Environnement à laquelle nous participons s'est réunie début février à la préfecture sous l'autorité du Secrétaire Général. Outre le bilan d'activité de la base de Villacoublay présenté par les militaires, le projet du Plan d'Exposition au Bruit, longtemps bloqué au niveau de la préfecture de l'Essonne, va maintenant être présenté aux différentes communes concernées pour d'éventuelles remarques avant de revenir devant la Commission pour validation puis être soumis à l'Enquête d'Utilité Publique. Son application n'est donc pas pour demain !

Qu'es aquò la ZPNAF ?

La concertation sur le programme d'actions de la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF*) du plateau de Saclay organisée par l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS) en coopération avec l'association Terre et Cité s'est déroulée du 30 novembre 2016 au 12 janvier 2017.

Le programme d'actions de la ZPNAF est inscrit dans la loi de juin 2010 du Grand Paris, afin de permettre à tous les acteurs de se concerter sur les futurs aménagements du territoire.

Le programme d'actions doit préciser en particulier les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages.

Malgré les efforts louables de Terre et Cité, la société civile n'était guère représentée pour faire valoir d'autres enjeux que ceux affichés et mis en avant dans la communication de l'EPAPS. En particulier l'urbanisation massive qui se profile sur le pourtour de la zone protégée afin de rentabiliser les investissements en cours et projetés pour justifier la réalisation de la ligne 18 du Grand Paris Express.

D'autres sujets comme la gestion de l'eau du fait de l'imperméabilisation des sols et l'augmentation du trafic routier qui « embolise » déjà notre secteur ne semblent pas être la préoccupation majeure des décideurs politiques.

Les futures élections doivent conduire chacun d'entre nous à interroger les candidats sur leurs propositions de protection de nos espaces et d'aménagement durable de nos territoires.

*La ZPNAF représente **4 115 hectares protégés** dont **2 469 hectares** consacrés exclusivement aux activités agricoles et **1 646 hectares** composés de forêts, cours d'eau, espaces naturels et rigoles.

SITE INTERNET DE JEP

Sur le site de JEP, en complément de Passerelle, vous trouverez des dossiers complets et actualisés, les photos de nos dernières sorties et de la Marche de la Bièvre, nos positions et commentaires sur l'actualité environnement de Jouy (PLU), de la vallée (nuisances sonores, frelons, ONF, ..) et du plateau (Ligne 18, ..). Ce site est régulièrement mis à jour (15 mises à jour en 2016). N'hésitez pas à le consulter et à nous contacter :



<http://www.jouyenvironnementpatrimoine.fr/>
ou scannez ce QR Code avec votre smartphone

NOS SORTIES 2016...et 2017

Comme les années précédentes, nous avons continué nos sorties mensuelles qui alternent entre promenades pédestres en milieu naturel ou visites hors Paris et visites de la capitale avec un guide professionnel, mais l'année 2016 ne fut pas un bon crû au niveau de la fréquentation et si nous n'arrivons pas à contrecarrer cette désaffection, nous aurons des difficultés à faire perdurer cette activité.

Pour connaître leurs dates et leurs buts, n'oubliez pas de consulter L'Agenda ou notre site Internet ou celui de la commune. D'ores et déjà, nous pouvons vous indiquer notre sortie du 21 mars « Promenade guidée dans le quartier Saint-Marcel à Paris ».

Adhésion ou Renouvellement d'Adhésion

Nom : Prénom : Profession :
Adresse :
Tél. : courriel : @
Adhère ou renouvelle mon adhésion à J.E.P. en tant que membre*

Et verse la cotisation annuelle de : pour l'année 2017

**Chèque à l'ordre de Jouy.Environnement et Patrimoine (JEP)
Chez Michel COURSON 33 rue Chagnot 78350 Jouy-en-Josas**

*Membre actif :	15 €	Membre bienfaiteur :	38 €	Signature
Couple actif :	27 €	Couple bienfaiteur :	45 €	
Famille active :	38 €	Famille Bienfaitrice :	53 €	